



ffgolf[®]
Ligue Provence-
Alpes-Côte-d'Azur

Vademecum Sportif Ligue de Golf PACA

Saison 2022



Photo : Golf de Taulane

SOMMAIRE

Organigramme de la Ligue PACA	p. 4
-------------------------------	------

CALENDRIERS 2022

Calendrier Ligue PACA	p. 7
Calendrier Jeunes	p. 8
Calendrier Seniors	p. 9

REGLEMENTS GENERAUX

Nouveautés et Modifications 2022	p. 11
Cahier des Charges des Epreuves de Ligue PACA	p. 15
Conditions de Participation aux Epreuves par Equipes	p. 16
Conditions de Participation aux Epreuves Individuelles	p. 17

CHAMPIONNATS DE LIGUE

Inter-Comités U10	p. 19
Ryder Kids U11	p. 20
Circuit U11 Ecoles de Golf - Phase Départementale	p. 21
Circuit U11 Ecoles de Golf - Finale	p. 22
Circuit U16 Par Equipes - Finale	p. 23
Championnat de Ligue par Equipes U16 Filles	p. 24
Championnat de Ligue par Equipes U16 Garçons	p. 25
Qualification Interdépartementale Trophée Jeune Golfeur U10	p. 26
Trophée du Jeune Golfeur U10 Filles et Garçons - Finale	p. 27
Qualification Régionale Jeunes	p. 28
Grand Prix Jeunes PACA	p. 29
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Dames	p. 30
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Dames	p. 31
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Dames	p. 32
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Mid-Amateurs Dames	p. 33
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Dames	p. 34
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors Dames	p. 35
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Seniors Dames	p. 36
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Dames	p. 37
Championnat de Ligue Seniors Dames 4 Balles	p. 38
Grand Prix Dames de la Ligue PACA	p. 40
Qualification Régionale Messieurs, Mid-Amateurs et Seniors Messieurs (Promo IR)	p. 41
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Messieurs	p. 42
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Messieurs	p. 43
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Messieurs	p. 44
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Mid-Amateurs Messieurs	p. 45
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Mid-Amateurs Messieurs	p. 46
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Messieurs	p. 47
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors Messieurs	p. 48
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Seniors Messieurs	p. 49
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Messieurs	p. 50
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors 2 Messieurs	p. 51
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors 2 Messieurs	p. 52

Grand Prix Messieurs de la Ligue PACA	p. 53
Classic Mid-Amateurs PACA	p. 54
Trophée Seniors de la Ligue PACA	p. 55
Trophée Seniors 2 de la Ligue PACA	p. 56
Seniors Tour PACA - Qualification	p. 57
Seniors Tour PACA - Finale	p. 58
Finale de Ligue Individuel Match-Play	p. 59

CHAMPIONNATS INTER-REGIONS SUD-EST

FIR (Finale Inter-Régionale)	p. 61
Championnat de France par Equipes U16 Garçons Promotion	p. 62
Championnat de France par Equipes Dames Promotion	p. 63
Championnat de France par Equipes Messieurs Promotion	p. 64
Championnat de France par Equipes Mid-Amateurs Messieurs Promotion	p. 65
Championnat de France par Equipes Seniors Messieurs Promotion	p. 66

TROPHEES PACA

Trophée des Classics Mid-Amateurs PACA	p. 68
Trophée des Trophées Seniors PACA	p. 69
Trophée des Trophées Seniors 2 PACA	p. 70

EQUIPES

Composition Divisions de Ligue	p. 72
Equipes de la Ligue en Divisions Nationales	p. 74

GOLF ENTREPRISE

Finale Pitch & Putt PACA	p. 77
Finales PACA	p. 78
Coupe de PACA	p. 79
Coupe de la Ligue PACA	p. 80
Championnat de Ligue Individuel PACA	p. 81



COMITE DIRECTEUR 2021 - 2024

BUREAU DIRECTEUR

PRESIDENT

Jean-Yves ORTEGA

VICE-PRESIDENTS

Jean-Claude GONDRAN - Rose-Anne NOGENT

SECRETAIRE / SECRETAIRE ADJOINT

Alain FOURET - Gilles PERRET

TRESORIERE

Rose-Anne NOGENT

DIRECTRICE LIGUE

Aurélie ULIVIERI

CONSEILLER TECHNIQUE NATIONAL

Grégory JIMENEZ

COMMISSION SPORTIVE

PRESIDENT

Jean-Claude GONDRAN

GESTION SPORTIVE

Aurélie ULIVIERI

COMMISSION COMPETITIONS ET EVENEMENTS

Jean-Claude GONDRAN, Grégory JIMENEZ, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION REGLEMENT, ARBITRAGE ET FORMATION

Jean GHIBAUDO, Jean-Claude GONDRAN, Alain RATHERY

COMMISSION GROUPE JEUNES

Françoise CHARDON, Anne DEGIOANNI, Liliane DONNADIEU

COMMISSION HAUT-NIVEAU

Isabelle BOINEAU, Isabelle LESCUDIER, Philippe LEVY

COMMISSION GOLF SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Anne DEGIOANNI, Alain FOURET

COMMISSION FEMININE

Isabelle BOINEAU, Isabelle LESCUDIER, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION SENIORS

Michel LELIEVRE, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION ETIQUETTE ET COMPORTEMENT
Jean-Claude GONDRAN, Grégory JIMENEZ, Serge PEGAULE

COMMISSION HANDIGOLF
Jean-Pierre RICHARTE

COMMISSION GOLF ENTREPRISE
Régis SERRA, Michèle DELTOUR

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

PRESIDENT
Jean-Yves ORTEGA

COMMISSION RELATIONS CD ET CLUBS
Charles HOUTART, Pierre POUCHAIN, Aurélie ULIVIERI
Présidents de Comités Départementaux

COMMISSION NOUVELLES STRUCTURES
Grégory JIMENEZ, Jean-Yves ORTEGA, Pierre POUCHAIN

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE
Bernard FRIN, Serge PEGAULE

COMMISSION COMMUNICATION
Vincent MOURGUET, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION MEDICALE
Raphaëlle DURAND, Pascal ETHORE

PRESIDENTS COMITES DEPARTEMENTAUX

Gilles MINIAOU (04) - (05) - Christian GENET (06)
Jean-Paul TRAPY (13) - Anne REICH (83) - Rose-Anne NOGENT (84)

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Coordinateur / CTN: Grégory JIMENEZ

Conseiller Technique Fédéral : Stéphane CATHERINE / Jean-Marc DELFINO

Membres : Françoise CHARDON, Alain FOURET, Jean-Claude GONDRAN, Aurélie ULIVIERI

SIEGE SOCIAL ET CORRESPONDANCE

Ligue de Golf PACA
9 Boulevard du 14 Juillet
13140 Miramas

Tél: 04.42.76.35.22 / Mobile : 06.51.96.64.61
Internet: www.liguegolfpaca.org
E-mail : contact@liguegolfpaca.org

Permanence : Aurélie ULIVIERI
Horaires: lundi au vendredi, 9h-12h30 et 13h00-16h30
Fermé le mercredi

Calendriers
Ligue
Saison 2022

CHAMPIONNATS DE LIGUE ET QUALIFICATIONS INTER-REGIONS SUD-EST

 Clôture des
 Inscriptions

20 février	AVIGNON CHATEAUBLANC	Finale de Ligue Pitch & Putt - Golf Entreprise	14 février
2 et 3 avril	SERVANES	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Dames	22 mars
2 et 3 avril	GRAND AVIGNON	Championnat de Ligue par Equipes Promotions Dames et Messieurs	9 mars / 22 mars
9 et 10 avril	AVIGNON CHATEAUBLANC	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Messieurs	29 mars
9 et 10 avril	FREGATE	Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Messieurs	29 mars
23 et 24 avril	CHATEAU L'ARC	Coupe de PACA - Golf Entreprise	8 avril / 15 avril
29 avril - 1 ^{er} mai	LUBERON	Championnat de France par Equipes Dames Promotion (IR S.E)	29 mars / 22 avril
30 avril	SAINTE BAUME	Finales de Ligue - Golf Entreprise	22 avril
6, 7 et 8 mai	MONTPENSIER	Championnat de France par Equipes Messieurs Promotion (IR S.E)	6 avril / 29 avril
21 et 22 mai	RIVIERA BARBOSSI	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Mid-Amateurs Messieurs	10 mai
21 et 22 mai	LUBERON	Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Messieurs	21 avril / 10 mai
11 et 12 juin	AIX-MARSEILLE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Mid-Amateurs Dames	11 mai / 31 mai
17, 18 et 19 juin	DIGNE	Championnat de France par Equipes Mid-Amateurs Messieurs Promotion (IR S.E)	17 mai / 9 juin
2 et 3 juillet	DIGNE	Coupe de la Ligue - Golf Entreprise	
16 juillet	CHATEAU L'ARC	Championnat Individuel PACA - Golf Entreprise	8 juillet
27 et 28 novembre	CABRE D'OR	Finale de Ligue Individuel Match-Play	12 novembre

GRANDS PRIX / CLASSIC MID-AMATEURS

18, 19 et 20 février	Grand Prix Elite Dames Ligue PACA - Golf d'Opio Valbonne	54 Trous
24, 25 et 26 février	Grand Prix de St Donat	54 Trous
5 et 6 mars	Grand Prix de Barbaroux	36 Trous
23 et 24 avril	Grand Prix de Digne les Bains	36 Trous
11 et 12 juin	Grand Prix d'Aix en Provence	36 Trous
8, 9 et 10 juillet	Grand Prix de Valcros	54 Trous
22, 23 et 24 juillet	Grand Prix de Gap Bayard	54 Trous
12, 13 et 14 août	Grand Prix de Valgarde	54 Trous
10 et 11 septembre	NOUVEAUTE - Grand Prix du Luberon	36 Trous
16, 17 et 18 septembre	Grand Prix d'Aix-Marseille - Coupe Yves Caillol	54 Trous
8 et 9 octobre	Grand Prix du Claux-Amic	36 Trous
14, 15 et 16 octobre	Grand Prix de Valescure - Trophée Jean-Louis Jurion	54 Trous
29 et 30 octobre	Grand Prix de Ste Maxime	36 Trous
4, 5 et 6 novembre	Grand Prix Elite Messieurs Ligue PACA - Golf de Terre Blanche	54 Trous
12 et 13 novembre	Grand Prix de Roquebrune	36 Trous
19 et 20 novembre	Grand Prix du Domaine de Manville	36 Trous
<hr/>		
19 et 20 mars	Classic Mid-Amateurs de Valgarde	36 Trous
14 et 15 mai	Classic Mid-Amateurs de Riviera Barbossi	36 Trous
25 et 26 juin	Classic Mid-Amateurs de Ste Maxime	36 Trous
9 et 10 juillet	Classic Mid-Amateurs de Barbaroux	36 Trous
23 et 24 juillet	Classic Mid-Amateurs de la Cabre d'Or	36 Trous
6 et 7 août	Classic Mid-Amateurs de Valcros	36 Trous
27 et 28 août	Classic Mid-Amateurs d'Aix-Marseille	36 Trous
3 et 4 septembre	Classic Mid-Amateurs de Château l'Arc	36 Trous
10 et 11 septembre	NOUVEAUTE - Classic Mid-Amateurs d'Aix en Provence	36 Trous
17 et 18 septembre	Classic Mid-Amateurs de Digne les Bains	36 Trous
1 ^{er} et 2 octobre	Classic Mid-Amateurs de Saumane	36 Trous
8 et 9 octobre	Classic Mid-Amateurs de Dolce Frégate	36 Trous
15 et 16 octobre	Classic Mid-Amateurs PACA - Golf	36 Trous

COMPETITIONS LIGUE - NATIONALES - GRANDS PRIX JEUNES

15 et 16 février	CANNES MOUGINS	Grand Prix Jeunes PACA
19 et 20 mars	ST EMILIONNAIS	Grand Prix Jeunes Majeur U14
23 mars	CABRE D'OR	Open Jeunes des Sapeurs-Pompiers 13
14 au 18 avril	SAINT CLOUD	Internationaux de France U21 Filles - Trophée Esmond
14 au 18 avril	LES AISSES	Internationaux de France U18 Garçons - Trophée Carlhian
16 et 17 avril	VALCROS	Championnat de Ligue par Equipes U16 Filles et U16 Garçons
22, 23 et 24 avril	CHANTILLY	Internationaux de France U14 Filles et Garçons
14 et 15 mai	GOLF NATIONAL	Grand Prix Jeunes Majeur U14
4 et 5 juin	MIRAMAS	Qualification Régionale U12, Benjamins
11 et 12 juin	BOIS CHENU	Grand Prix Jeunes du Bois Chenu
18 et 19 juin	TOURAINÉ	Grand Prix Jeunes Majeur U14
29 juin	ECOLE DE L'AIR	Finale Circuit U11
29 juin	ECOLE DE L'AIR	Finale Circuit U16 - Challenge EDG
2, 3 et 4 juillet	ALBON	FIR - Finale Inter-Régionale Jeunes
		Finale Ryder Kids
15, 16 et 17 juillet	VALENCE ST DIDIER	Championnat de France par Equipes U16 Garçons Promotion (IR Sud)
23 au 29 juillet	GOUVERNEUR	Championnat de France des Jeunes
24 et 25 août	EVIAN RESORT	Grand Prix Jeunes Majeur U14
10 septembre	ST DONAT	Trophée du Jeune Golfeur U10 - Finale Filles et Garçons
24 et 25 septembre	LUBERON	NOUVEAUTE - Grand Prix Jeunes du Luberon
1^{er} et 2 octobre	AIX-MARSEILLE	Grand Prix Jeunes d'Aix-Marseille
8 et 9 octobre	PALMOLA	Grand Prix Jeune Majeur U14
25 au 28 octobre	ORLEANS LIMERE	Interligues U12
25 au 28 octobre	CHIBERTA	Championnat de France Minimes et Cadets Filles
25 au 28 octobre	OMAHA BEACH	Championnat de France Minimes et Cadets Garçons
		Inter-Comités U10
4 et 5 novembre	VALESCURE	Grand Prix Jeunes de Valescure
26 et 27 novembre	SERVANES	Finale de Ligue Individuel Match-Play

CHAMPIONNATS DE LIGUE / EPREUVES NATIONALES

14, 15 et 16 avril	AIX EN PROVENCE	Championnat de Ligue par Equipes Seniors Dames 4 Balles - Qualification
3, 4 et 5 juin	AMIENS	Internationaux de France Seniors Dames
11 et 12 juin	SAUMANE	Championnat de France Seniors Dames et Seniors Messieurs
17 et 18 juin	CLAUX-AMIC	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Seniors Messieurs
1 ^{er} et 2 juillet	VALESCURE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Seniors 2 Messieurs
1 ^{er} et 2 juillet	GAP BAYARD	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Seniors Dames
		Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Dames et Seniors Messieurs
		Championnat de Ligue par Equipes Seniors Dames 4 Balles - Finale
14, 15 et 16 juillet	ISLE ADAM	Internationaux de France Seniors Messieurs
23, 24 et 25 septembre	LA CABRE D'OR	Championnat de France par Equipes Seniors Messieurs Promotion (IR S.E)
26 et 27 novembre	SERVANES	Finale de Ligue Individuel Match-Play

TROPHEE / GRAND PRIX SENIORS ET SENIORS 2

1 ^{er} et 2 mars	Trophée Seniors de St Donat	36 Trous
12 et 13 mars	Grand Prix Seniors de Beauvallon	36 Trous
19 et 20 mars	Trophée Seniors 2 de Valgarde	36 Trous
25 et 26 mars	Trophée Seniors de Frégate	36 Trous
31 mars et 1 ^{er} avril	Trophée Seniors du Domaine de Manville	36 Trous
16 et 17 avril	Grand Prix Seniors d'Aix-Marseille	36 Trous
23 et 24 avril	Grand Prix Seniors de Valescure	36 Trous
13, 14 et 15 mai	Grand Prix Seniors de Grand Avignon	54 Trous
14 et 15 mai	Trophée Seniors 2 de Riviera Golf Barbossi	36 Trous
28 et 29 mai	Grand Prix Seniors de Valcros	36 Trous
4 et 5 juin	Grand Prix Seniors de la Cabre d'Or	36 Trous
25 et 26 juin	Grand Prix Seniors de Ste Maxime	36 Trous
9 et 10 juillet	Grand Prix Seniors de Barbaroux	36 Trous
16 et 17 juillet	Grand Prix Seniors de Valgarde	36 Trous
23 et 24 juillet	Trophée Seniors 2 de la Cabre d'Or	36 Trous
28 et 29 juillet	Trophée Seniors de Cannes Mougins	36 Trous
6 et 7 aout	Trophée Seniors 2 de Valcros	36 Trous
27 et 28 août	Grand Prix Seniors de Riviera Barbossi	36 Trous
3 et 4 septembre	Grand Prix Seniors de Château l'Arc	36 Trous
14 et 15 septembre	Trophée Seniors de Miramas	36 Trous
17 et 18 septembre	Grand Prix Seniors de Digne les Bains	36 Trous
29 et 30 septembre	Trophée Seniors de Gap Bayard	36 Trous
8 et 9 octobre	NOUVEAUTE - Trophée Seniors 2 de Frégate	36 Trous
21 et 22 octobre	Trophée Seniors PACA - Golf de Saumane	36 Trous
	Trophée Vétérans PACA - Golf	36 Trous

SENIORS TOUR PACA

QUALIFICATIONS

Seniors Tour PACA 1
 Seniors Tour PACA 2
 Seniors Tour PACA 3
 Seniors Tour PACA 4

FINALE

Seniors Tour PACA

Règlements Généraux

NOUVEAUTES ET MODIFICATIONS 2022

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PRINCIPALES NOUVEAUTES VM FEDERAL

- **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)**

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Le club hôte en tant que ERP-PA recevant une compétition fédérale se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours.

Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sports à assurer la formation de leur collaborateur aux gestes qui sauvent. En cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

- **Certificat Médical**

- Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

- Pour les joueurs majeurs non licenciés en France, fournir un certificat médical lors de l'inscription.

- Pour les joueurs mineurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation / Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

- **Tirage des départs (à l'exception des Grands Prix Jeunes et GPJ Majeur)**

Départs d'un seul tee :

- 1^{er} jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- 2^{ème} jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.
- 3^{ème} jour et + : en fonction des résultats, ordre décroissant.

Départs de 2 tees différents :

- 1^{er} jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.
- 2^{ème} jour : Faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.
- Après le 2^{ème} jour : le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats.

- **Prise en Charge des frais des joueurs** : A partir du 1^{er} janvier 2022, les Règles du Statut Amateur ne comportent plus aucune restriction sur la prise en charge des frais des joueurs et sur la manière dont un amateur peut avoir des bénéfices grâce à son nom ou à son image.

- **Prix à l'exception des Grands Prix Jeunes et Grands Prix Jeunes Majeur** : Un amateur est autorisé à accepter n'importe quel prix, y compris monétaire, jusqu'à une limite de 850€ (R3 du Statut Amateur 2022). Un prix monétaire ne peut être accepté que si le Classic/Grand Prix Mid-amateurs ne comporte aucun classement en net.

- **Cahier des charges des Grands Prix Jeunes**

Le club, en accord avec sa Ligue, a la possibilité de réserver des places pour des U10. Ces places ne doivent pas être comptabilisées dans le quota des U12.

Pour les GP Jeunes avec un quota de U10 : mêmes repères de jeu que les U12.

Les U10 doivent apparaître dans le même classement que les U12, toutefois le/la meilleur(e) U10 doit être récompensé(e) lors de la remise des prix.

Les Grands Prix Jeunes Majeurs sont ouverts aux joueurs dont l'index n'est pas supérieur à 10,4 et aux joueuses dont l'index n'est pas supérieur à 13,4.

- **Interliques U12** : Intégration des modèles de compétition en fonction du nombre d'équipes.
- **Promotions A et B U16 Filles** : Création d'une deuxième division en 2023.
- **Divisions et Promotions Seniors Dames** : Poules de 24 équipes, création des Promotions A et B Nationales et modification des règlements.
- **Divisions et Promotions Mid-Amateurs Dames** : Poules de 24 équipes, création des Promotions A et B Nationales et modification des règlements.
- **4^{ème} Divisions Mid-Amateurs et Seniors Messieurs** : Création de 4 poules supplémentaires de 4^{ème} Division en 2023 et modification des règlements.

Création des épreuves suivantes

- Championnat de France par équipes Mid-Amateurs 2 (plus de 40 ans)
- Championnat de France par équipes Seniors (plus de 60 ans)
- Championnat U18: Ouvert aux joueur(se)s U18 non classés au WAGR.

Pour en savoir plus : <https://www.ffgoIf.org/Jouer/Règlements>

Désignation des Arbitres lors des épreuves fédérales individuelles organisées dans la Ligue (complément au VM Fédéral)

- **Grands Prix, Grands Prix Jeunes, Grands Prix Mid-Amateurs, Grands Prix Seniors sélectifs**

La Ligue met à disposition du club organisateur un nombre minimal d'arbitres suivant le barème suivant : Grands Prix de 2 jours : 2 arbitres / Grands Prix de 3 jours et plus : 3 arbitres / Grands Prix Mid-Amateurs, Grands Prix Sélectif Seniors : 1 arbitre

- **Classics Mid-Amateurs, Trophées Seniors, Trophées Vétérans**

Le club organisateur pourra prévoir la présence d'arbitres pour son épreuve en accord avec la Ligue. La demande d'arbitres sera faite lors de mise en place de l'épreuve au calendrier de la Ligue et au plus tard 3 mois avant le début de celle-ci. Le club peut éventuellement indiquer le ou les noms des arbitres souhaités.

En 2022, deux arbitres seront à désigner par épreuve.

Pour les années suivantes, si le club possède un OBEC actif, un seul arbitre sera nommé.

Dans tous les cas, le ou les arbitres seront intégrés au Comité de l'épreuve mis en place par la Commission Sportive du club.

Les frais engagés par les arbitres sont à la charge du club organisateur et remboursés sur présentation des factures dans les meilleurs délais. **En cas de non-respect, l'annulation d'épreuves de l'année en cours et/ou des années suivantes sera envisagée.**

ORGANISATION MATERIELLE ET FINANCIERE - CLUB

Installations et matériels nécessaires

- ils sont mis gracieusement à la disposition de la Ligue si besoin

Bombes de peinture et cannes de traçage associées, Frais de cocktail et Remise des Prix

- ils sont à la charge du club organisateur

Droits d'engagement

- la totalité des droits d'inscription revient au club organisateur

Exception pour les GPJ / GP / Classic MA / TS / TS2 PACA :

- 90% des droits d'inscription sont reversés au club accueillant
- l'ensemble des frais est pris en charge par la Ligue

RECOMMANDATIONS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• Championnats de Ligue et Inter-Régions

- Equipiers absents lors de compétitions par équipes : en forme complète, le dernier foursome et/ou le dernier simple est perdu, en forme réduite le dernier simple est perdu.
- Forfait d'une équipe en Division : le club est rétrogradé directement en Promotion.
- Forfait d'une équipe en Promotion : le club ne peut pas s'inscrire l'année suivante.
- Les règles locales permanentes de la FFGolf (Hard card) s'appliquent à toutes les épreuves organisées par la Ligue.

• Organisation des Epreuves de Ligue

- Tout club de la Ligue désirant conserver son Grand Prix, son Classic Mid-Amateurs, son Trophée Seniors ou son Trophée Seniors 2 au Calendrier National s'engage à recevoir, dans la même année, une épreuve officielle du calendrier de la Ligue.

- Tout club participant à une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son terrain une épreuve de Ligue l'année suivante.

Sauf pour des raisons exceptionnelles (appréciées par la Commission Sportive de la Ligue), si un club ne pouvait remplir cette obligation, les droits d'inscription de toutes ses équipes engagées dans les divisions de Ligue seraient doublés l'année suivante.

- **Tour de reconnaissance dérogation** : Pour une épreuve de Ligue par équipes Jeunes se jouant hors vacances scolaires, le tour de reconnaissance peut s'étaler sur la semaine précédant la compétition avec les conditions habituelles de réservation.

• Conduite en cas d'intempéries et circonstances exceptionnelles

Avant le début de l'épreuve : En cas d'intempéries annoncées (alertes météo valides) sur le site géographique de l'épreuve, le Comité a la possibilité d'annuler ou modifier le règlement en concertation avec le club organisateur la veille du 1^{er} tour. En amont de cette date, seul le club organisateur peut prendre la responsabilité de l'annulation de l'épreuve.

En cours d'épreuve : la qualification en SP est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en la répartissant sur le nombre de jours nécessaires. Il faut que ce tour de qualification ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée ou éventuellement reportée. Pour la phase de match play : voir VMF et règlements particuliers.

• Nombre maximal de joueurs lors d'un Grand Prix, Grand Prix Jeunes, Trophée ou Grand Prix Seniors et Classic Mid-Amateurs

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections les nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de Janvier à Mars et Novembre-Décembre.

Aussi, la Ligue PACA recommande aux clubs organisateurs de ces épreuves de bien vouloir respecter au mieux sur leur règlement, les quotas de joueurs inscrits dans le tableau ci-dessous afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions de jeu possibles. Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxima et qu'il conviendra de tenir compte entre autre de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous...).

	Maxima fédéraux		<u>Recommandations</u> <u>Ligue PACA</u>	
	2 tours	3 tours	2 tours	3 tours
Janvier	84	96	60	66
Février	84	96	78	84
Mars	108	120	102	108
Avril	120	132	120	126
Mai	144	156	144	156
Juin	144	156	144	156
Juillet	144	156	144	156
Août	144	156	144	156
Septembre	120	132	120	132
Octobre	96	108	96	108
Novembre	96	108	78	84
Décembre	84	96	60	66

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

COMITE DE L'EPREUVE

Il est constitué d'un arbitre désigné par la Ligue, d'un représentant de la Ligue (si l'arbitre n'est pas membre du Comité Directeur de la Ligue) et de un à trois membres de l'Association Sportive du club.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires, practice, pro-shop, bar avec petit déjeuner : **1h avant le 1er départ**
Restaurant : à partir de 11h00 et jusqu'à 15h30 minimum.

Voitures : le club doit mettre à disposition du Comité de l'épreuve 2 à 3 voitures minimum.

Chariots : un minimum de 25 chariots doit être disponible.

Clôtures électriques : couper l'alimentation dans la mesure du possible pendant la durée du jeu.

Signaux sonores pour interruption et reprise du jeu : 2 cornes de brume disponibles et en état de marche.

Starter : le club doit prévoir un ou deux starters pour toute la durée de la compétition.

Journée d'entraînement : les joueur(se)s participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain la veille du 1^{er} tour de la compétition, selon les horaires fixés par le club. Pour les épreuves en équipe, le nombre de départs réservés par équipe est limité à 2 (soit 8 joueurs).

Aucune autre compétition ne peut avoir lieu la veille de l'épreuve.

Tableau officiel : le club doit prévoir un tableau officiel (dimension minimum 2x1) près du secrétariat pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Départs : certaines épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés des trous N°1 et N°10. Dans ce cas, le terrain devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.

Départs membres ou green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le début de la compétition. Les départs sont possibles 45 minutes après les derniers compétiteurs (parties de 3).

Informatique : la gestion de la compétition devra être assurée par une personne compétente du golf ou de l'association sportive, avec le logiciel RMS-Club de la Fédération.

Recording : le club doit mettre à disposition une personne pour assurer celui-ci dans **une salle calme.**

L'envoi des résultats par mail à la Ligue PACA à la fin de chaque tour est obligatoire.

Marquage du terrain : le terrain devra être piqué (hors limites, ZAP) avant la compétition. La veille de l'épreuve, une personne désignée par la Commission Sportive du club devra accompagner l'arbitre sur le terrain pour vérifier, et compléter si nécessaire, le marquage. Pour cela, le club mettra à la disposition de l'arbitre un nombre suffisant de piquets.

Sécurité : être en possession d'un DAE en état de marche, prévoir une trousse médicale complète et prévenir le SAMU de la tenue de la compétition.

ORGANISATION FINANCIERE

Installations et matériels nécessaires : mis gracieusement à la disposition de la Ligue.

Droits d'engagement :

- le club organisateur recevra une quote-part de 30€ par joueur et par jour (journée d'entraînement gratuite) hormis pour les épreuves jeunes (par équipes et individuelles) 20€ par joueur et par jour. Le montant des green fees à facturer à la Ligue sera précisé au club avant le début de la compétition.
- pour les Promotions Inter-Régions, 80% des droits d'engagement seront reversés au club organisateur.

Frais de cocktail et remise des prix :

- la Ligue prend en charge les trophées ainsi que les frais de cocktail. Le montant du forfait, fixé par la Ligue à chaque club, sera précisé avec le montant des green fees dus avant le début de la compétition. La production de pièces justificatives est toujours demandée.

Prise en charge arbitre et délégué de la Ligue :

- déplacement, hébergement et restauration sont pris en charge par la Ligue (toute facture adressée à la Ligue devra être accompagnée des tickets de caisse dûment signés et vérifiés par les intéressés).

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES PAR EQUIPES

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales par équipes (Vademecum Fédéral) s'applique.
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

POUR LES CLUBS

Seules peuvent participer à ces épreuves :

- les associations sportives affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage,
 - les associations sportives des golfs compacts ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index,
 - les associations sportives des golfs Pitch and Putt,
 - les associations sportives des practices lorsque le club figure aux mérites des écoles de golf,
 - les associations d'entreprise, les comités d'entreprise et les sections territoriales d'entreprise affiliées uniquement pour les épreuves du Golf d'Entreprise.
 - les associations sportives des practices et les AS municipales pour les épreuves par équipes jeunes.
- Elles doivent être à jour de leur redevance fédérale.

Championnats de Ligue

Un club ne peut avoir qu'une seule équipe en division.

Les clubs n'ayant pas d'équipe en division pourront en engager une, **mais une seule**, en promotion.

Tout club participant à une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son terrain une épreuve de Ligue l'année suivante. Sauf pour des raisons exceptionnelles (appréciées par la Commission Sportive de la Ligue), si un club ne pouvait remplir cette obligation, les droits d'inscriptions de toutes ses équipes engagées dans les divisions seraient doublées l'année suivante.

POUR LES EQUIPIERS

Les équipiers doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- être membres et licenciés de l'association sportive du club représenté
- un joueur ne doit **jouer** que pour un seul club par année civile dans les compétitions par équipes nationales (y compris les promotions), sous peine de disqualification de l'équipe.

NB : un changement de lien de licence dans un club ou une création de licence ne sont pas un transfert.

- être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical (**le certificat doit avoir été enregistré par la FFGolf à la date limite d'inscription des équipiers**).

Fiche de composition d'équipe

- Le nombre maximum d'équipiers inscrits sur la fiche de composition d'équipe est égal au double du nombre d'équipiers prévus par le règlement pour disputer le ou les tours de stroke play (sauf circonstances exceptionnelles).

- La modification de la fiche de composition d'équipe est possible jusqu'à 10 jours pleins avant le début de l'épreuve. Passé ce délai, aucun joueur ne pourra être ajouté.

Forfait

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue au plus tard 48h avant la réunion des capitaines.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait **après la date limite d'inscription des joueurs** reste acquis à la Ligue PACA (10 jours pleins avant le début de l'épreuve). **Une équipe forfait en division est automatiquement rétrogradée en promotion. Une équipe forfait en promotion ne pourra pas s'inscrire l'année suivante.**

REUNION DES CAPITAINES

Sauf en cas de protocole sanitaire, la réunion des capitaines se tiendra à 19h00 la veille du 1^{er} tour de l'épreuve. La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification de l'équipe. Exception : Epreuves par équipes Jeunes, la réunion en distanciel est envisageable.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES INDIVIDUELLES

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales individuelles (VM Fédéral) s'applique.
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve, entre autres, celles relatives à l'index,
- être titulaires, au plus tard 14 jours pleins avant le début de l'épreuve, de la licence FFGolf de l'année en cours, du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFGolf et de son droit de jeu fédéral.

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions.

Un joueur licencié FFGolf ayant un index à la fois en France et à l'Etranger verra pris en compte l'index le plus bas.

ENGAGEMENTS

. Inscriptions et Droits d'Engagement (Ligue)

Les participants doivent s'inscrire individuellement, par courrier, sur papier libre ou fiche inscription spécifique auprès du bureau de la Ligue PACA accompagné du règlement avant la date limite de clôture des inscriptions.

Aucune inscription envoyée après la date limite d'inscription de l'épreuve ne sera acceptée.

Aucun(e) joueur(se) redevable de son droit d'engagement au plus tard 7 jours avant le 1^{er} tour du tournoi ne pourra participer à cette compétition.

. Forfaits (Ligue)

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue avant le début de l'épreuve.

Dans le cas où le forfait est notifié après 12h00 la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, le joueur sera enregistré comme disqualifié sauf dans les cas de circonstances exceptionnelles (accident, maladie subite, etc...). **Dans le cas où le forfait n'est pas notifié, le joueur sera exclu de cette même épreuve l'année suivante (ou dans le cas de changement de catégorie d'âge, de l'épreuve équivalente de la catégorie d'âge supérieure).**

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription reste acquis à la Ligue.

Championnats de Ligue

INTERCOMITES U10**Novembre 2022****Golf à définir****4 équipes : CD04-05-84 / CD13 / CD06 / CD83**

CONDITION DE PARTICIPATION	<p>Epreuve ouverte aux licencié(e)s U10 (né(e) en 2012 et après) de nationalité française* des Comités Départementaux concernés. *Note : Un comité pourra inscrire à titre exceptionnel un garçon ou une fille de nationalité étrangère.</p> <p>Equipe de 6 joueurs (présence de 2 filles minimum par équipe dans les greensomes et les simples). Possibilité d'avoir 2 remplaçants.</p> <p>Recommandation : à minima le drapeau de Bronze.</p>
FORME DE JEU	<p>. Matin : Qualification en strokeford (à 9 on relève la balle et on marque 10) 6 trous en greensome (3 doubles) + 6 trous en simples (6 simples) (Possibilité de faire rentrer des remplaçants entre les matches en greensomes et en simples) Cumul des 2 meilleurs Greensomes et des 5 meilleurs simples.</p> <p>A la suite du classement du matin, la finale et la petite finale sont organisées : 1 vs 2 / 3 vs 4.</p> <p>. Après-midi : Match Play aux trous gagnés / 12 trous 6 trous en greensomes + petite pause + 6 trous en simples (possibilité de faire rentrer des remplaçants entre les matches en greensomes et en simples)</p> <p>Le vainqueur est l'équipe qui a gagné le plus de trous sur les 12 trous. En cas d'égalité à la fin du match, un Play Off en simple sera organisé. Les joueurs seront choisis par le capitaine.</p> <p><u>Fiche d'ordre de jeu</u> :</p> <p>. Greensomes : remise au directeur du tournoi 15 min avant l'heure officielle de départ. L'ordre est libre. Mixité possible.</p> <p>. Simples : remise 15 min avant le départ. Elle doit respecter l'ordre croissant des index arrondis (Mixité des matches). L'entraîneur des équipes peut intervenir à tout moment lors des confrontations. Un seul entraîneur par équipe autorisé à donner des conseils (à tout moment). L'entraîneur ne doit pas monter sur les greens.</p>
MARQUE DE DÉPART	<p>Terrain adapté : 9 trous <i>1900 mètres maximum pour les filles</i> <i>2100 mètres maximum pour les garçons</i></p>
TENUES	<p>Un polo identique par équipe</p>
PROGRAMME	<p>Strokeford à partir de 9h30 (départs shot-gun) Finale et 3^{ème} place : à partir de 13h30 (départs en shot-gun)</p>
PRIX	<p>Coupe aux vainqueurs. Médailles aux participants.</p>

RYDER KIDS

Date à définir

GOLF**PA (04-05-84 vs 13) : à définir****CA (06 vs 83) : à définir**

CONDITION DE PARTICIPATION	<p>Epreuve ouverte aux licenciés de nationalité française* des Comités Départementaux concernés.</p> <p>*Note : Un comité pourra inscrire à titre exceptionnel 2 joueurs de nationalité étrangère.</p> <p>Les équipes comprennent 12 joueurs + 2 remplaçants (présence de 4 filles minimum pour la phase greensome et 4 filles obligatoires et maximum pour la phase des simples)</p> <p>6 U11 maximum autorisé par tour (U11 = né en 2011)</p> <p>Le reste de l'équipe est composé de U10 (né en 2012 et après)</p> <p>Obligation : à minima le drapeau de Bronze.</p>
FORME DE JEU	<p>Match Play aux trous gagnés / 9 trous</p> <p>6 doubles (Greensome avec 4 filles minimum) le matin et 12 simples l'après-midi (avec 4 Filles obligatoires et maximum)</p> <p>Le vainqueur est l'équipe qui a gagné le plus de trous sur la journée.</p> <p>En cas d'égalité à la fin du match, un play-off en simple sera organisé. Les joueurs seront choisis par le capitaine.</p> <p>Si à la suite de ce trou de play-off les deux équipes étaient toujours à égalité, il continuerait avec deux autres joueurs et ainsi de suite jusqu'à départage des deux équipes.</p> <p><u>Fiche d'ordre de jeu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Greensomes : doit être remise au directeur du tournoi 15 min avant l'heure officielle de départ. L'ordre est libre. Mixité possible. . Simples : doit être remise 15 min avant le départ. Elle doit respecter l'ordre croissant des index arrondis. Séparation garçons et filles. <p>2 entraîneurs max par équipe autorisés à donner des conseils (possible à tout moment). Ils ne sont pas autorisés à monter sur les greens.</p>
MARQUE DE DÉPART	<p>Terrain adapté : 9 trous</p> <p>1900 mètres maximum pour les filles</p> <p>2100 mètres maximum pour les garçons</p>
MAILLOTS	<p>Un polo identique par équipe</p>
PROGRAMME	<p><u>Matin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Match-Play Greensome / 9 trous • 1^{er} départ 9h00 puis toutes les 10 minutes. <p><u>Après midi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Simples / Match-Play / 9trous • 1^{er} départ 13h30 / 2 simples par groupe toutes les 8 minutes. <p>Ordre de départ des simples : G1, G2, G3, G4, F5, F6, F7, F8, G9, G10, G11, G12 (G=Garçons / F=Filles)</p>
PRIX	<p>Coupe aux vainqueurs. Médailles aux participants</p>
FINALE	<p>Le vainqueur du match <u>CD06 vs CD83</u> jouera la finale</p> <p>Le vainqueur du match <u>CD04-05-84 vs CD13</u> jouera la finale</p>

CIRCUIT U11 DES ECOLES DE GOLF 2022 - SEMESTRE 1

PHASE DEPARTEMENTALE

Plusieurs étapes sur la saison - Dates

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s U11 (né(e)s en 2011 ou après, possibilité d'inscrire une fille ou un garçon par équipe née en 2010 (U12).

Drapeau blanc minimum **recommandé** pour participer. Pas de limite d'index.

La priorité d'inscription est donnée aux clubs labellisé, possibilité d'inscrire une ou deux équipes clairement identifiées (selon les disponibilités). Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS du club. L'AS doit être à jour de sa cotisation au Comité.

CONDITIONS PARTICULIERES

Parcours adaptés suivant le niveau de jeu.

Simple = Idx supérieur ou égal à 36 : repère orange Idx inférieur à 36 : repère violet

Double = Repère orange

(Les départs sont organisés avec un Greensome d'un club et 2 simples d'un autre club).

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Chaque équipe est composée de **4 joueurs dont au moins 1 fille** (2 simples +1 double). Pour les équipes non mixtes : malus de 5 coups à rajouter au score réalisé.

Compétition sur 9 trous

Simples : Strokeford (balle relevée à 9 et on marque 10)

Double : Greensomme strokeford (balle relevée à 9 et on marque 10)

Classement par épreuve en Brut et en Net (le Brut prime le Net). L'équipe obtenant le meilleur total (*addition de tous les scores*) remporte l'épreuve du jour en Brut et en Net.

Classement final du « Circuit U11 des écoles de golf » : A l'issue de toutes les étapes, l'école ayant le plus grand total de points remporte le challenge en Brut et en Net

En cas d'égalité en nombre de points, le départage se fait en fonction du dernier tour.

Attribution des points (modifiable suivant le nombre d'équipes participantes) : Ce classement s'établit toujours avec deux points d'écart.

Exemple avec 4 équipes présentes : 1^{ère} : 6 pts / 2^{ème} : 4 pts / 3^{ème} : 2 pts / 4^{ème} : 0 pt

QUALIFICATION

Finale de Ligue Circuit U11 des Ecoles de Golfs le

Qualifié : 1^{ère} équipe en brut.

ENGAGEMENT

Chaque école devra s'inscrire et envoyer les droits d'inscription de x € par étape et par équipe à son Comité Départemental **avant le début de l'épreuve**.

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription.

RECOMPENSES

Libre au CD

ARBITRE

Arbitre : à définir

FINALE REGIONALE CIRCUIT U11 DES ECOLES DE GOLF

Date
Golf

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s U11, né(e)s en 2011 et après, possibilité d'inscrire une fille **ou** un garçon par équipe née en 2010 (U12).

Titulaires du drapeau blanc au minimum appartenant à une école de golf.

Participation de 5 équipes sélectionnées à l'issue des phases départementales.

1^{ère} équipe brute de chaque Comité après les phases départementales.

CONDITIONS PARTICULIERES

Repère

Simple : Index supérieur ou égal à 36 = repère orange / Index inférieur à 36 = repère violet

Double : repère orange

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Chaque équipe est composée de 4 joueurs dont au moins 1 fille (2 simples +1 double).

Malus de 5 coups pour les équipes non mixtes

Simple : Strokeford (balle relevée à 9 et on marque 10)

Double : Greensome strokeford (balle relevée à 9 et on marque 10)

Classement : Addition des simples et du score en double

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, le départage se fera sur la comparaison des scores en double puis en simple.

Programme de la Journée : shotgun à 13h00 / classement en brut

ENGAGEMENT

Chaque Comité devra inscrire son équipe qualifiée et envoyer les droits d'inscription de 60€ à la Ligue **avant le début de l'épreuve.**

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription.

RECOMPENSES

Coupes et médailles aux vainqueurs.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir

Arbitre : à définir

FINALE REGIONALE - CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2021

Date
Golf

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

IMPORTANT : Epreuve comptabilisée dans le challenge national des écoles de golfs

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux 12 premiers clubs PACA du classement du Challenge des Ecoles de Golf au 20 mai 2022.

6 joueurs par équipes maximum.

Epreuve ouverte à tous les joueurs U16 ayant un index supérieur ou égal à 20 en octobre 2021 (exception possible pour les CD04-05-84).

2 doubles en greensomes ou scramble (décision du comité en amont de l'épreuve) + 2 simples.

CONDITIONS PARTICULIERES

Repères de jeu en fonction des catégories :

Catégories 1 : rouges, Catégorie 2 : violets, Catégorie 3 : oranges

Catégorie 1 = Inférieur à 20 à l'inscription de l'épreuve

Catégorie 2 = 20 à 35,9 d'index

Catégorie 3 = 36 à NC

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club et un capitaine (interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Départs en shot-gun à 13h30 - 18 trous strokeford (au-delà de 9 coups, le joueur marque 10 sur sa carte).

Cumul des 3 meilleurs scores en Brut et en Net.

ENGAGEMENT/ RECOMPENSES

Engagement 50€ par équipes à régler à la Ligue le jour de l'épreuve.

Prix aux 3 meilleures équipes en Brut et en Net.

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES U16 FILLES

16 et 17 avril 2022
GOLF DE VALCROS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue.

Chaque équipe est composée de 3 joueuses. L'inscription d'une équipe 2 est possible, les équipes 1 étant prioritaires.

Limitation du nombre d'équipes à 12 suivant l'ordre d'inscription de l'équipe 1, puis 2.

Pour les équipières : voir le règlement général des épreuves par équipes.

être nées en 2006 et après

Pas de limite d'index

Epreuve jeunes : voir VM Fédéral.

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Marques de départ rouges pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

Pour chaque tour, une joueuse U14 (née en 2008 ou après) doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

1^{er} jour : **16 avril 2022** Qualification Stroke Play / **3 simples** / 18 trous

Le total des 2 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées sur le 3^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score...

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2^{ème} jour : **17 avril 2022** Match Play / **3 simples** / 18 trous

Demi-Finales

Match 1 : 1v4

Match 2 : 2v3

Finale

Vainqueur du Match 1 v Vainqueur du Match 2

Petite Finale

Perdant du Match 1 v Perdant du Match 2

Les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

ANNULATION de l'épreuve si moins de 4 équipes inscrites

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes et des joueuses devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **avant le vendredi 1^{er} avril 2022.**

Les droits d'engagement de **150€** devront parvenir à la Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES U16 GARCONS

16 et 17 avril 2022
GOLF DE VALCROS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue.

Chaque équipe est composée de 3 joueurs. L'inscription d'une équipe 2 est possible, les équipes 1 étant prioritaires.

Limitation du nombre d'équipes à 24 suivant l'ordre d'inscription de l'équipe 1, puis 2.

Pour les équipiers : voir le règlement général des épreuves par équipes.

être nées en 2006 et après Pas de limite d'index

Epreuve jeunes : voir VM Fédéral.

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Marques de départ jaunes pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Pour chaque tour, un joueur U14 (né en 2008 ou après) doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

1^{er} jour : **16 avril 2022** Qualification Stroke Play / **3 simples** / 18 trous

Le total des 2 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées sur le 3^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score...

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2^{ème} jour : **17 avril 2022** Match Play / **3 simples** / 18 trous

Demi-Finales Match 1 : 1v4 Match 2 : 2v3

Finale Vainqueur du Match 1 v Vainqueur du Match 2

Petite Finale Perdant du Match 1 v Perdant du Match 2

Les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

ANNULATION de l'épreuve si moins de 4 équipes inscrites

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes et des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **avant le vendredi 1^{er} avril 2022.**

Les droits d'engagement de **150€** devront parvenir à la Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10

QUALIFICATION INTERDEPARTEMENTALE

DATE ET LIEU : à définir
(Provence 04-05-13-84 et Côte d'Azur 06-83)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les Comités Départementaux **titulaires du drapeau jaune au minimum, né(e)s en 2012 ou après.**

A l'issue des phases départementales les quotas suivants sont attribués aux CD.

Quota interdépartemental du CD06, CD13 et CD83

8 garçons max et 8 filles max par CD (joueurs issus de la qualification départementale ou sur sélection du Comité).

Quota interdépartemental du CD04-CD05 et du CD84 :

4 garçons max et 4 filles max par CD (joueurs issus de la qualification départementale ou sur sélection du Comité)

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueur(se)s et ne pas donner de conseils.

Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens.

FORME DE JEU

18 trous ou 9 trous en strokeford.

Parcours adapté (repères orange ou violet).

QUALIFICATION

Le 8 premiers joueurs et le 8 premières joueuses de chaque épreuve interdépartementale sont qualifiés pour la Finale Régionale du Trophée Jeunes Golfeurs qui se dispute le samedi 10 septembre 2022 au Golf de St Donat.

ENGAGEMENT

Chaque joueur devra s'inscrire et envoyer les droits d'inscription de 20€ à son Comité Départemental. Ce tarif n'inclut pas le tour de reconnaissance.

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueurs sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org> **une semaine avant le début de l'épreuve.**

La liste définitive sera éditée par la Ligue et envoyée aux différents Comités pour validation.

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription du championnat départemental.

PRIX

Coupe au Vainqueur.

ARBITRES

Arbitre : à définir

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10 FILLES ET GARCONS FINALE REGIONALE

Samedi 10 septembre 2022
GOLF DE SAINT DONAT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue PACA, qualifiés à l'issue des épreuves interdépartementales (Provence 04-05-13-84 et Côte d'Azur 06-83) **titulaires du drapeau blanc au minimum.**

8 joueurs qualifiés de Provence + 8 joueurs qualifiés de Côte d'Azur.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils. **Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens.** Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement officiel, **la disqualification du joueur.**

FORME DE JEU

Tour 1 : strokeford ou score maximum sur 9 trous (parcours adaptés)

Tour 2 : Tableau de match-play constitué en fonction des résultats du Tour 1. En cas d'égalité : départage RMS. Les 8 premiers joueurs du tour 1 jouent le tableau du haut et les 8 autres joueurs jouent le tableau du bas.

Phase match play : Poules de 4 joueurs. 3 matches à effectuer de 35-40 mn (nb de trous gagnés).

1 pt par victoire dans un match. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : départage au plus près du drapeau en privilégiant les balles sur le green.

En cas d'égalité à la suite des 3 tours de Poule, départage au goal average (différence entre les trous gagnés et trous perdus, puis en fonction de la confrontation directe).

Selon leur classement dans la Poule, les joueurs jouent les dernières rencontres pour établir le classement final de la compétition.

PROGRAMME

Tour 1 Garçons (9 trous strokeford ou score maximum) : Départs le matin sur le grand parcours

Tour 1 Filles (9 trous strokeford ou score maximum) : shot gun le matin sur le compact

Tour 2 (matchplay) entre 11h et 16h

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueur(se)s sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>. **Inscription prise en charge par la Ligue.**

Certificat médical envoyé à la FFGolf à la date limite d'inscription des épreuves départementales.

PRIX

Coupe au Vainqueur.

Médailles pour les 3 premiers du classement.

ARBITRES

Directeur du Tournoi : à définir

Arbitres : à définir

QUALIFICATION REGIONALE U12 - BENJAMINS

4 et 5 juin 2022
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans la Ligue PACA des catégories Benjamins (nés en 2008 et 2009) et U12 (nés en 2010 et après) à jour auprès de la FFG du certificat médical et du droit de jeu fédéral.

Les joueurs U12 devront être titulaires du Drapeau d'argent au minimum.

Conditions particulières : Voir règlement du Championnat de France des Jeunes (VM Fédéral 2022).

FORME DE JEU

Strokeplay : 36 trous / 18 trous par jour.

Marques de départs : Les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2022).

Départs du 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index, ceux du 2^{ème} jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie.

CHAMP DES JOUEURS

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs.

Index max U12 : 30 / index max Benjamins: 24

Les joueurs Benjamins Filles et Garçons seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes du mois de mai, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les joueurs U12 Filles et Garçons seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes du mois de mai, puis leur rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play (minimum de 6 tours/12 mois), puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les joueurs listés dans les groupes nationaux de la ffgolf sont exempts de participation à cette épreuve.

Sont aussi exemptés les joueurs suivants :

- . Benjamins Garçons : les 4 premiers du mérite jeunes BG
- . Benjamins Filles : les 3 premières du mérite jeunes BF
- . U12 Garçons : les 3 premiers du mérite jeunes U12G
- . U12 Filles : les 3 premières du mérite jeunes U12F

S'ils le souhaitent, ces 13 joueurs pourront participer à la compétition sous réserve que le champ complet ne soit pas déjà atteint.

ENGAGEMENTS

Engagement : 50€

Les inscriptions se feront directement en ligne via le lien suivant : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1188>
avant le vendredi 20 mai 2022.

SELECTION POUR LA FINALE INTER-REGIONS

Finale Inter-Régions sur le Golf d'Albon les 2, 3 et 4 juillet 2022.

Le nombre total de joueurs qualifiés est de 50 (dont exemptés).

U12F : x

U12G : x

BF : x

BG : x

En cas d'ex-æquo pour les dernières places qualificatives : **classement RMS.**

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE PACA

15 et 16 février 2021
GOLF DE CANNES MOUGINS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12 et Benjamins.

Le champ sera limité à 78 joueur(se)s

**Quotas par catégories : U12F : 14 dont 3 U10F / U12G : 27 dont 6 U10G/ BF : 8 / BG : 20
+ 9WC (dont 3 WC Club)**

Index max U12 : 32 / Index Max Benjamins : 24

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2022).

Classement pour chacune des 4 catégories d'âge.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place pour chaque catégorie.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

Instruments de mesure interdits.

ENGAGEMENTS

Engagement : 40€

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1159> **avant le lundi 31 janvier 2022.**

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation directement auprès du Golf de Cannes Mougins).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Récompense au vainqueur de chaque catégorie.

ARBITRES

Chef Arbitre : Maryline EYNAUD

Arbitre : Alain AVENEL

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

1^{ère} DIVISION

2 et 3 avril 2022
GOLF DE SERVANES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des Golfs de :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Cannes Mougins, Marseille la Salette, Valcros, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **2 avril 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **3 avril 2022**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les quatre autres jouent les barrages en forme réduite (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 22 mars 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

2^{ème} DIVISION

2 et 3 avril 2022
GOLF DE SERVANES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :
Avignon Chateaublanc, Château l'Arc, Ecole de l'Air, Grande Bastide,
La Vanade, Monte Carlo, Old Course Cannes, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **2 avril 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **3 avril 2022**

Match-Play / **2 foursome et 5 simples** / 18 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème})

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les clubs perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 22 mars 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES PROMOTION

2 et 3 avril 2022
GOLF DE GRAND AVIGNON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **2 avril 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **3 avril 2022**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 2 mars 2022**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 22 mars 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES

1^{ère} DIVISION

11 et 12 juin 2022
GOLF D'AIX-MARSEILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Cannes Mougins, Saint Donat, Valcros, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant **le 10 juin 1997**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **11 juin 2022**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **12 juin 2022**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages en forme réduite (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 31 mai 2022.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES PROMOTION

11 et 12 juin 2022
GOLF D'AIX-MARSEILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA ne faisant pas partie de la 1^{ère} Division de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équi*piers* : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 10 juin 1997.**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **11 juin 2022**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **12 juin 2022**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs accèdent à la 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mercredi 11 mai 2022.

Les inscriptions des équi*pières* devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 31 mai 2022.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

1^{ère} DIVISION

1^{er} et 2 juillet 2022
GOLF DE VALESCURE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Cannes Mougins, Frégate, Grande Bastide, St Donat, Valcros, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 30 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **1^{er} juillet 2022**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **2 juillet 2022**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 20 juin 2022.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipières Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES 2^{ème} DIVISION

1^{er} et 2 juillet 2022
GOLF DE VALESCURE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix en Provence, Avignon Chateaublanc, Beauvallon, Claux-Amic,
Monte Carlo, Old Course Cannes, Opio Valbonne, Valgarde

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 30 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **1^{er} juillet 2022**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **2 juillet 2022**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Les perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 20 juin 2022.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES PROMOTION

1^{er} et 2 juillet 2022
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie de la 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 30 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **1^{er} juillet 2022**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **2 juillet 2022**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous.

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mercredi 1^{er} juin 2022.

Les inscriptions des joueuses devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 20 juin 2022.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX DAMES ELITE DE LA LIGUE PACA

18, 19 et 20 février 2022
GOLF D'OPIO VALBONNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses licenciées dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Dames : index inférieur à 6.4

Le champ des joueuses sera limité à 84 joueuses dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 club et 3 FFG)

Les joueuses seront retenues en privilégiant d'abord les joueuses classées dans les 2500 premières du WWAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Huit places (10% du champ) seront réservées aux joueuses U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Catégorie du tournoi : 0

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral pour la saison 2022 à jour, enregistré auprès de la FFG avant l'inscription en ligne.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs: repères jaunes.

Départs sur 2 tees différents lors des 2 premiers tours selon les recommandations fédérales.

Cut après 36 trous : 45 premières joueuses et ex-aequo

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place sur les trous 10, 14 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en ligne via le lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1160> **avant le jeudi 3 février 2022.**

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement la semaine précédant l'épreuve (départs uniquement sur réservation auprès du Golf d'Opio Valbonne).

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : Jean GHIBAUDO

Arbitre : Michel GROLEAU

QUALIFICATION REGIONALE POUR LA PROMOTION INTER-REGIONALE MESSIEURS, MID AMATEURS MESSIEURS ET SENIORS MESSIEURS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en Divisions Nationales en 2022.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Limitation du nombre d'équipes à 11.

Les clubs seront retenus en privilégiant d'abord les clubs ayant participé, en 2021, au Championnat de France U16 Filles et U16 Garçons, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet.

La Ligue établira le classement des équipes selon les critères ci-dessus et ouvrira une liste d'attente si nécessaire.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

. Mid-Amateurs Messieurs : nés avant le 16 juin 1997

. Seniors Messieurs : nés avant le 22 septembre 1972

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>

. Messieurs : avant le dimanche 27 mars 2022

. Mid-Amateurs Messieurs : avant le dimanche 8 mai 2022

. Seniors Messieurs : avant le dimanche 31 juillet 2022

PROMOTION INTER-REGIONALE

La participation à cette épreuve vous sera validée par la Ligue la semaine suivant la date de clôture des QR. La liste des 11 clubs qualifiés sera transmise à la FFG pour l'inscription définitive à la Promotion Inter-Régionale correspondante.

Vous aurez alors accès à cette compétition via extranet pour l'inscription de vos équipiers (voir règlement Promo IR).

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS

1^{ère} DIVISION

9 et 10 avril 2022
GOLF D'AVIGNON CHATEAUBLANC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :
Aix-Marseille, Avignon Chateaublanc, Cannes Mougins, Manville, Marseille la Salette,
Monte Carlo, Royal Mougins, Saumane, Terre Blanche, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **9 avril 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées
Sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **10 avril 2022**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les huit autres jouent les barrages en forme réduite (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les 4 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 29 mars 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueurs Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

9 et 10 avril 2022
GOLF DE FREGATE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix en Provence, Borely, Cabre d'Or, Claux-Amic, Digne, Ecole de l'Air
Frégate, Luberon, Pont Royal, Ste Maxime, Valcros, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **9 avril 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **10 avril 2022**

Les huit premières équipes jouent la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Match Play/ **2 foursomes et 5 simples** /18 trous

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Match Play/ **1 foursome et 4 simples consécutifs** /18 trous

Les 2 clubs perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 29 mars 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS PROMOTION

2 et 3 avril 2022
GOLF DE GRAND AVIGNON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **2 avril 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **3 avril 2022**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 2 mars 2022.**

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 22 mars 2022.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

21 et 22 mai 2022
GOLF DE RIVIERA BARBOSSI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de
Aix-Marseille, Avignon Chateaublanc, Marseille la Salette,
Old Course Cannes, Royal Mougins, Valcros

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 20 mai 1997**.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **21 mai 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées
Sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **22 mai 2022**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les quatre autres disputent les barrages en forme réduite (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
doivent s'effectuer **avant le mardi 10 mai 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueurs Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS 2^{ème} DIVISION

21 et 22 mai 2022
GOLF DE RIVIERA BARBOSSI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix en Provence, Biot, Cabre d'Or, Cannes Mougins,
Ecole de l'Air, Grande Bastide, Saint Donat, Terre Blanche

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 20 mai 1997**.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **21 mai 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **22 mai 2022**

Les quatre premières équipes jouent pour la montée (1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Match-Play / **2 foursome et 5 simples** / 18 trous

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 10 mai 2022**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS PROMOTION

21 et 22 mai 2022
GOLF DU LUBERON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 20 mai 1997**.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **21 mai 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **22 mai 2022**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs accèdent à la 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le jeudi 21 avril 2022.

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 10 mai 2022.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

11 et 12 juin 2022
GOLF DE SAUMANE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Beauvallon, Cabre d'Or, Cannes Mougins, Frégate, Grande Bastide,
Marseille la Salette, Monte Carlo, Riviera Barbossi, Valcros, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 10 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **11 juin 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **12 juin 2022**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Les huit autres équipes jouent pour le maintien (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Les 4 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 31 mai 2022.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

11 et 12 juin 2022
GOLF DE SAUMANE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix-Marseille, Avignon Chateaublanc, Digne, Domaine Manville, Grand Avignon, Pont Royal, Roquebrune, Saint Endréol, Sainte Baume, Sainte Maxime, Saumane, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 10 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **11 juin 2022**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **12 juin 2022**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les huit premières équipes jouent pour la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres équipes disputent les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 31 mai 2022.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS PROMOTION

1^{er} et 2 juillet 2022
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 30 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **1^{er} juillet 2022**

Qualification stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 5^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **2 juillet 2022**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous.

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mercredi 1^{er} juin 2022.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 20 juin 2022.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

17 et 18 juin 2022
GOLF DU CLAUD-AMIC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de
Digne, Frégate, Grande Bastide, Monte Carlo, Riviera Barbossi, Valcros

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 16 juin 1957.**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **17 juin 2022**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **18 juin 2022**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Les quatre autres équipes jouent pour le maintien (3^{ème} contre 6^{ème}, 4^{ème} contre 5^{ème}).

Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 6 juin 2022.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

17 et 18 juin 2022
GOLF DU CLAUX-AMIC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en 1^{ère} Division Seniors 2 de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Nombre maximal d'équipes : 25.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 16 juin 1957.**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **17 juin 2022**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **18 juin 2022**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 17 mai 2022.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 6 juin 2022.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX ELITE MESSIEURS DE LA LIGUE PACA

4, 5 et 6 novembre 2022
GOLF DE TERRE BLANCHE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Messieurs : index inférieur à 3.0

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 Club et 3 FFG)

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs classés dans les 2500 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

8 places (10% du champ) seront réservés aux joueurs U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs: repères blancs.

Départs des 2 premiers tours selon les recommandations fédérales (sur 2 tees différents).

Cut après 36 trous : 45 premiers Messieurs et ex-aequo.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1193>
avant le jeudi 20 octobre 2022.

Droits d'inscription : **100€** (50€ pour joueurs de 19 à 25 ans, 40€ pour les joueurs de -18ans).

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions reste redevable des droits d'engagement.

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CLASSIC MID-AMATEURS PACA

15 et 16 octobre 2022
GOLF A DEFINIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 14 octobre 1997**, licencié(e)s dans une Fédération.

Dames : index inférieur à 15,4 Messieurs : index inférieur à 12,4

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs dont 21 Dames.

Les joueur(se)s seront retenu(e)s en prenant en compte d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs : Dames : repères **bleus**

Messieurs : repères **blancs**

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales. Départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Pas de groupes mixtes.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via ce lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1194> **avant le vendredi 30 septembre 2022.**

Droits d'engagement : **80€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions reste redevable des droits d'engagement.

PRIX

Trophées aux vainqueurs.

Prix : 2 Brut Dames et 3 Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

TROPHEE SENIORS DE LA LIGUE PACA

21 et 22 octobre 2022
GOLF DE SAUMANE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 20 octobre 1972**.

Dames : index inférieur à 18.4 Messieurs : index inférieur à 15.4

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs dont 24 Dames minimum et 5 WC

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs: Dames : repères **rouges** Messieurs : repères **jaunes**

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales. Départs du 2^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1194>
avant le jeudi 6 octobre 2022.

Droits d'engagement : **80€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque sexe.

Prix : 2 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

TROPHEE VETERANS DE LA LIGUE PACA

A DEFINIR GOLF A DEFINIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de 65ans ou plus à la veille de l'épreuve.

Dames : index inférieur à 21.4 Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs dont 24 Dames et 3 WC

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs: Dames : repères **rouges** Messieurs : repères **jaunes**

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales. Départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : [https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/...](https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/) **avant le2022.**

Droits d'engagement : **80€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque sexe.

2 Prix Brut chez les Dames, 3 Prix Brut chez les Messieurs.

ARBITRE

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

SENIORS TOUR PACA QUALIFICATION

Dates et Lieux
Voir Calendrier Seniors 2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s dans une Fédération, ayant 50ans ou plus à la veille de l'épreuve.

Messieurs : index limité à 21,4 Dames : index limité à 24,4

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 30 dames
(Si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs)

Les joueurs seront retenus pour chaque tour en privilégiant l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions à la Ligue. Les voiturettes sont autorisées (voir règle locale éditée quant à leur utilisation).

A chaque tour, sont prioritaires les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tours précédents.

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départs en shot-gun.

Départage pour chaque tour : pour la 1^{ère} place, play-off en trou par trou; pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Pour chaque tour, les inscriptions devront se faire en ligne via le site de la Ligue : <https://liguegolfpaca.org/> **7 jours avant le début de l'épreuve.**

Droits d'engagement : **50€**

Si besoin, n'hésitez pas à contacter Aurélie au bureau de la Ligue.

PRIX

Les vainqueurs en brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'inscription pour le tour suivant immédiat.

Dames / Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le brut prime le net).

Vétérans Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net.

FINALE - SENIORS TOUR PACA

Lors de chaque tour, le classement en brut et le classement net (le brut primant le net) rapportent des points selon le barème ci-dessous

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Messieurs	49	43	38	34	30	27	24	21	19	17	15	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Dames	43	37	32	28	24	21	18	15	13	11	9	7	6	5	4	3	2	1						

Seront qualifiés pour la Finale les 24 Messieurs (16 Brut et 8 Net) et les 18 Dames (12 Brut et 6 Net) ayant obtenu le plus de points dans leurs classements respectifs et ayant participé à au moins 2 tours. En cas d'égalité de points pour les dernières places qualificatives, les ex-aequos seront tous qualifiés (Voir règlement spécifique de la Finale).

SENIORS TOUR PACA FINALE

Octobre 2022
GOLF A DEFINIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Champ de Joueurs : 24 Messieurs et 18 Dames

Qualifiés lors des tours de qualification du Seniors Tour PACA suivant la procédure indiquée dans le règlement spécifique de la qualification.

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Départs Shot-gun à 9h00.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou

ENGAGEMENTS

Engagement : **40€**

La confirmation d'inscription devra être validé avant le

PRIX

Dames / Messieurs : 2 Prix Brut / 1 Prix Net

Vétérans Messieurs : 1 Prix Brut / 1 Prix Net

FINALE DE LIGUE INDIVIDUEL MATCH PLAY

26 et 27 novembre 2022
GOLF DE SERVANES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Les règlements généraux des épreuves fédérales s'appliquent.
Les conditions spécifiques de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de la Ligue qualifié(e)s dans leur catégorie respective.

Seniors Dames	: 4 qualifiées à l'issue du Trophée des Trophées Seniors (*)
Seniors Messieurs	: 4 qualifiés à l'issue du Trophée des Trophées Seniors (*)
Seniors 2 Dames	: 4 qualifiées à l'issue du Trophée des Trophées Seniors 2 (*)
Seniors 2 Messieurs	: 4 qualifiés à l'issue du Trophée des Trophées Seniors 2 (*)
Mid-Amateurs Dames	: 4 qualifiées à l'issue du Trophée Classic Mid-Amateurs (**)
Mid-Amateurs Messieurs	: 4 qualifiés à l'issue du Trophée Classic Mid-Amateurs (**)
U12 Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
U12 Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes
Benjamins Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
Benjamins Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes
Minimes Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
Minimes Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes
Cadets Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
Cadets Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes

DEPARTAGE

(*) Nombre de tours joués puis place au Trophée Seniors PACA

(**) Nombre de tours joués puis place au Classic Mid-Amateurs PACA

FORME DE JEU

½ finales le samedi : 18 trous match play brut

Finales et petites finales (toutes les catégories) le dimanche : 18 trous match play brut

En cas d'égalité à l'issue des 18 trous, play-off en trou par trou

ENGAGEMENTS

La Ligue invitera personnellement les qualifié(e)s par mail, les horaires prévisionnels seront consultables sur le site de la Ligue.

Confirmation de participation auprès de la Ligue.

PRIX

Récompenses aux Champions de Ligue (dans chaque catégorie) et aux finalistes.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

**Promotions
Inter-Régions
Sud-Est**

FIR - FINALE INTER-REGIONALE JEUNES

U12, Benjamins

2, 3 et 4 juillet 2022
GOLF D'ALBON

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans les Ligues d'Auvergne-Rhône Alpes, Corse et PACA, sélectionnés par les Ligues.

FORME DE JEU, DROITS D'INSCRIPTION

54 Trous Stroke-Play - 18 trous par jour.

Rotation des départs pour les trois catégories sur les trois tours.

Droits d'inscription : 60€ par compétiteur.

Possibilité de reconnaître le parcours 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs auprès du Club.

CATEGORIES, MARQUES DE DEPARTS

U12 : 2010 ou après, **Benjamins** : 2008 et 2009

Marques de départs : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf seront respectées dans la mesure du possible.

CONDITIONS PARTICULIERES

Cadets et chariots électriques : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect.

COMITE DE L'EPREUVE

Un responsable de chaque Ligue participera au Comité.

CLASSEMENT ET SELECTION

Le classement définitif sera établi sur le total des 54 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fera selon le classement établi via RMS (plus de play-off).

D'après ce classement et pour les 3 Ligues, **50** compétiteurs seront qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes, selon la répartition suivante :

FILLES	:	U12 : X	Benjamins : X
GARCONS	:	U12 : X	Benjamins : X

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits. Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le VM 2022.

QUOTAS PAR LIGUE ET DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Chaque Ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra pas dépasser les quotas ci-dessous, toutes catégories et sexes confondus :

Auvergne-Rhône Alpes : 50 **Corse : 10** **PACA : 50**

Chaque Ligue est totalement libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

Les inscriptions devront parvenir au bureau de la Ligue AURA au plus tard le vendredi 24 juin 2022 (seules les inscriptions transmises par les Ligues seront prises en compte).

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION U16 GARCONS
Inter-Régions Sud-Est

15, 16 et 17 juillet 2022
Golf de Valence Saint Didier (07)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

U14 : nés en 2008 ou après **Minimes** : nés en 2006 et 2007

CONDITIONS PARTICULIERES

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction sera assimilée à une infraction au code de comportement.

L'entraînement entre les deux tours de la qualification est interdit.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 (né en 2008 ou après) doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

15 et 16 juillet : 5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus sans tenir compte des catégories d'âge.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

Au minimum, un équipier U14 (né en 2008 ou après) est **obligatoire** pour la phase de match-play. Pour cette disposition, lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour.

17 juillet : 2 foursomes et 5 simples / match-play / 36 trous

Ordre des matchs : 3^{ème} contre 4^{ème} et 1^{er} contre 2^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale en 2023.

INSCRIPTIONS & DROIT D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 15 juin 2022 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 7 juillet 2022 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 300€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
Inter-Régions Sud-Est

29, 30 avril et 1^{er} mai 2022
GOLF DU LUBERON (04)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 pourront inscrire une équipe.

Pour les équièreres : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par la joueuse ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

29 avril et 30 avril : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

1^{er} mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 3^{ème} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 5^{ème}, 1^{er} contre 6^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accède à la 3^{ème} Division Nationale en 2023.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 29 mars 2022 inclus.

Les inscriptions des équièreres se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 21 avril 2022 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 300€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MESSIEURS
Inter-Régions Sud-Est

6, 7 et 8 mai 2022
Golf de Montpensier (03)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Qualification en Stroke-play (2 tours)

6 et 7 mai : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 10 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

8 mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 5^{ème} v 6^{ème}, 4^{ème} v 7^{ème}, 3^{ème} v 8^{ème}, 2^{ème} v 9^{ème} et 1^{er} v 10^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 5 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2023.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 6 avril 2022 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 29 avril 2022 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 300€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS
Inter-Régions Sud-Est

17, 18 et 19 juin 2022
GOLF DE DIGNE LES BAINS (04)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le 16 juin 1997.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

17 et 18 juin : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 22 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

19 juin : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 11^{ème} v 12^{ème}, 10^{ème} v 13^{ème}, 9^{ème} v 14^{ème},, 3^{ème} v 20^{ème}, 2^{ème} v 21^{ème}, 1^{er} v 22^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 11 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2023.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 17 mai 2022 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 9 juin 2022 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **300€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
Inter-Régions Sud-Est

23, 24 et 25 septembre 2022
GOLF DE LA CABRE D'OR (13)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le 22 septembre 1972.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

23 et 24 septembre : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 22 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

25 septembre : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 11^{ème} v 12^{ème}, 10^{ème} v 13^{ème}, 9^{ème} v 14^{ème}, ..., 3^{ème} v 20^{ème}, 2^{ème} v 21^{ème}, 1^{er} v 22^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 11 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2023.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 23 août 2022 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 15 septembre 2022 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 300€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

Trophées
PACA

TROPHEE DES CLASSICS MID-AMATEURS PACA

REGLEMENT PARTICULIER

CATEGORIES

Mid-Amateurs Dames et Messieurs

CLASSEMENT

A l'issue de chaque Classic, les 8 premier(e)s joueur(se)s PACA marqueront des points.
1^{er} : 8 Pts, 2^{ème} : 7 Pts, 3^{ème} : 6 Pts, 4^{ème} : 5 Pts, 5^{ème} : 4 Pts, 6^{ème} : 3 Pts, 7^{ème} : 2 Pts, 8^{ème} : 1 Pt.
Ces points sont doublés pour le Classic-Mid-Amateurs PACA.
Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins deux Classics Mid-Amateurs.

QUALIFICATION

Les 4 premiers du classement Dames et Messieurs seront qualifiés pour participer à **la Finale de Ligue Individuel Match Play** disputée les 26 et 27 novembre 2022 au Golf de Servanes (voir règlement particulier).

Départage : Nombre de Classics joués, puis la place au Classic de la Ligue PACA.

COMITE TROPHEE DES TROPHEES

La Commission Compétitions

TROPHEE DES TROPHEES SENIORS DE LA LIGUE PACA

REGLEMENT PARTICULIER

CATEGORIES

Seniors Dames / Seniors Messieurs

CLASSEMENT

A l'issue de chaque Trophée, les 8 premier(e)s joueur(se)s PACA de chaque catégorie marqueront des points.

1^{er} : 8 Pts, 2^{ème} : 7 Pts, 3^{ème} : 6 Pts, 4^{ème} : 5 Pts, 5^{ème} : 4 Pts, 6^{ème} : 3 Pts, 7^{ème} : 2 Pts, 8^{ème} : 1 Pt.

Ces points sont doublés pour le Trophée Seniors PACA.

Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins deux trophées seniors.

QUALIFICATION

Les 4 premiers du classement de chaque catégorie seront qualifiés pour disputer **la Finale de Ligue Individuel Match Play** disputée les 26 et 27 novembre 2022 au Golf de Servanes (voir règlement particulier).

Départage : Nombre de Trophées joués, puis la place au Trophée de la Ligue PACA.

COMITE TROPHEE DES TROPHEES

La Commission Compétitions

TROPHEE DES TROPHEES SENIORS 2 LIGUE PACA

REGLEMENT PARTICULIER

CATEGORIES

Vétérans Messieurs

CLASSEMENT

A l'issue de chaque Trophée, les 8 premier(e)s joueur(se)s PACA de chaque catégorie marqueront des points.

1^{er} : 8 Pts, 2^{ème} : 7 Pts, 3^{ème} : 6 Pts, 4^{ème} : 5 Pts, 5^{ème} : 4 Pts, 6^{ème} : 3 Pts, 7^{ème} : 2 Pts, 8^{ème} : 1 Pt.

Ces points sont doublés pour le Trophée Vétérans PACA.

Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins deux Trophées Seniors/Vétérans.

QUALIFICATION

Les 4 premiers du classement seront qualifiés pour disputer **la Finale de Ligue Individuel Match Play** disputée les 26 et 27 novembre 2022 au Golf de Servanes (voir règlement particulier).

Départage : Nombre de Trophées joués, puis la place au Trophée de la Ligue PACA.

COMITE TROPHEE DES TROPHEES

La Commission Compétitions

Equipes

PACA

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2022

DAMES

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AVIGNON CHATEAUBLANC
AIX EN PROVENCE	CHATEAU L'ARC
CANNES MOUGINS	ECOLE DE L'AIR
MARSEILLE LA SALETTE	GRANDE BASTIDE
VALCROS	LA VANADE*
VALESCURE	MONTE CARLO
	OLD COURSE CANNES
*clubs repêchés	VALGARDE

MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
AVIGNON CHATEAUBLANC	BORELY
CANNES MOUGINS	CABRE D'OR
DOMAINE DE MANVILLE	CLAUX-AMIC*
MARSEILLE LA SALETTE	DIGNE
MONTE CARLO	ECOLE DE L'AIR
ROYAL MOUGINS	FREGATE
SAUMANE	LUBERON*
TERRE BLANCHE	PONT ROYAL
VALGARDE	SAINTE MAXIME
	VALCROS
*clubs repêchés	VALESCURE

MID-AMATEURS DAMES

1 ^{ère} Division
AIX-MARSEILLE
AIX EN PROVENCE
CANNES MOUGINS
SAINT DONAT
VALCROS
VALGARDE

MID-AMATEURS MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
AVIGNON CHATEAUBLANC	BIOT
MARSEILLE LA SALETTE	CABRE D'OR
OLD COURSE CANNES	CANNES MOUGINS
ROYAL MOUGINS	ECOLE DE L'AIR
VALCROS	GRANDE BASTIDE
	SAINT DONAT
clubs repêchés	TERRE BLANCHE

SENIORS DAMES

1^{ère} Division	2^{ème} Division
CANNES MOUGINS	AIX EN PROVENCE
FREGATE	AVIGNON CHATEAUBLANC
GRANDE BASTIDE	BEAUVALLON
SAINT DONAT	CLAUX-AMIC
VALCROS	MONTE CARLO
VALESCURE	OLD COURSE CANNES
	OPIO VALBONNE*
*clubs repêchés	VALGARDE

SENIORS MESSIEURS

1^{ère} Division	2^{ème} Division
BEAUVALLON	AIX-MARSEILLE
CABRE D'OR	AVIGNON CHATEAUBLANC
CANNES MOUGINS	DIGNE
FREGATE	DOMAINE DE MANVILLE*
GRANDE BASTIDE	GRAND AVIGNON
MARSEILLE LA SALETTE	PONT ROYAL
MONTE CARLO	ROQUEBRUNE*
RIVIERA BARBOSSI	SAINT ENDREOL
VALCROS	SAINTE BAUME
VALESCURE	SAINTE MAXIME
	SAUMANE
*clubs repêchés	VALGARDE

VETERANS MESSIEURS

1^{ère} Division
DIGNE
FREGATE
GRANDE BASTIDE
MONTE CARLO
RIVIERA BARBOSSI
VALCROS

EQUIPES DE CLUBS DE LA LIGUE EN DIVISIONS NATIONALES 2022

JEUNES - U16

1ère Division Garçons	2ème Division Garçons	3ème Division Garçons
CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE	LOUSTAU
	MARSEILLE LA SALETTE	OLD COURSE CANNES
	SAINT DONAT	OPIO VALBONNE
		VALCROS
		VALESCURE

1ère Division Filles
CANNES MOUGINS
MARSEILLE LA SALETTE
VALCROS
VALESCURE

DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
VALESCURE	CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE
	VALCROS	MARSEILLE LA SALETTE
		SAINT DONAT

MESSIEURS

1ère Division	2ème Division	3ème Division	4ème Division
CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE	MONTE CARLO	AIX EN PROVENCE
DOMAINE MANVILLE	MARSEILLE SALETTE	VALESCURE	AVIGNON CHATEAUBLANC
TERRE BLANCHE	PONT ROYAL	VALGARDE	CABRE D'OR
	SAINT DONAT		DIGNE LES BAINS
	VALCROS		FREGATE
			GRAND AVIGNON
			LUBERON
			ROYAL MOUGINS
			SAUMANE

EQUIPES 2	
1ère Division	2ème Division
	AIX-MARSEILLE
	SAINT DONAT

MID-AMATEURS DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
AIX-MARSEILLE	GRAND AVIGNON	AIX EN PROVENCE
	VALESCURE	PONT ROYAL
		VALCROS

MID-AMATEURS MESSIEURS

1ère Division	2ème Division	3ème Division	4ème Division
	GRAND AVIGNON	AIX-MARSEILLE	CABRE D'OR
	OLD COURSE CANNES	AVIGNON CHATEAUBLANC	CANNES MOUGINS
	VALESCURE	MONTE CARLO	DOMAINE MANVILLE
		ROYAL MOUGINS	
		SAINT DONAT	
		VALCROS	

SENIORS DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
AIX-MARSEILLE	MONTE CARLO	FREGATE
CANNES MOUGINS	OLD COURSE CANNES	GAP BAYARD
SAINT DONAT	VALCROS	GRANDE BASTIDE
VALESCURE	VALGARDE	

SENIORS MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division	4 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	VALCROS	AVIGNON CHATEAUBLANC	BEAUVALLON
		CABRE D'OR	CANNES MOUGINS
		DIGNE LES BAINS	GRANDE BASTIDE
		FREGATE	MONTE CARLO
		ROYAL MOUGINS	VALESCURE
		SAINT DONAT	
		VALGARDE	

SENIORS 2 MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
GOLF UP	BEAUVALLON	AIX-MARSEILLE
		VALCROS

GOLF ENTREPRISE

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
		AILES SP. AIRBUS HELICOPTERS
		AVIATION CIVILE
		CANNES ESPACE GOLF CLUB

Golf Entreprise

**CHAMPIONNAT DE LIGUE DE PITCH & PUTT - GOLF ENTREPRISE
QUALIFICATION RÉGIONALE PACA - CHAMPIONNAT DE France AS ENTREPRISE**

**20 février 2022
GOLF D'AVIGNON CHATEAUBLANC (Compact)**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Chaque association peut engager une seule équipe de 2 à 5 joueur(se)s salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend l'association.

Cette phase finale concerne 4 équipes PACA qualifiées à l'issue de leur championnat (2 équipes en Provence Alpes et 2 équipes en Côte d'Azur).

Pour les équipiers :

- Être membre de l'AS d'entreprise qu'il / elle représente, licenciés ou rattachés à l'AS représentée
- Aucun Index maximum
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie (Attestations groupées souhaitées)

FORME DE JEU

Équipe de 3 joueurs / stroke play brut / 36 trous / sur 1 journée

3 clubs maximum dont le putter

- Tour 1 = 18 trous / 3 joueurs par AS

- Tour 2 = 18 trous / 3 joueurs par AS

Chaque AS a le droit de remplacer 2 joueurs de son équipe entre le Tour 1 et le Tour 2.

Résultat Final : addition des 2 meilleurs scores par tour et par Association (4 scores).

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 110 mètres, la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1500 mètres.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Départs en shot-gun. Les cadets ne sont pas autorisés.

Départage éventuel : En cas d'égalité, le départage sera fait sur le cumul des 2 tours de la 3^{ème} carte de l'équipe, puis la 2^{ème}, puis la 1^{ère}. Si l'égalité subsiste : départage en play-off trou par trou à partir du trou n°1 (un seul joueur par équipe = sélection par tirage au sort).

QUALIFICATION

Quota Finale Nationale 2022 : 3 équipes pour PACA.

Les équipes qualifiées seront les 3 premières au classement du jour.

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le 14 février 2022.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf Entreprise PACA

PRIX

Souvenirs fournis aux vainqueurs

FINALES DES CHAMPIONNATS DE LIGUE PAR ÉQUIPES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES - GOLF ENTREPRISE

Samedi 30 avril 2022
GOLF DE LA SAINTE BAUME

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux AS vainqueurs des Championnats respectifs en Provence Alpes et en Côte d'Azur.
Chaque joueur doit être membre de l'AS qu'il/elle représente, être licencié ou rattachés à l'AS représentée et être salarié titulaire de la société / établissement dont dépend l'AS.

Tous les joueurs d'une équipe devront avoir participé :

- Pour les Finales de Division : à au moins 1 journée de championnat dans la division concernée
 - Pour la Finale MP : à au moins 2 compétitions enregistrées dans Fléole dans les 12 mois qui précèdent la Finale et avoir participé à au moins 1 journée du championnat de MP dans la division concernée.
- Pour les salariés titulaires, la commission aura autorité pour contrôler le statut de salarié.

FORME DE JEU

Chaque Finale oppose l'équipe championne de Provence Alpes à celle de Côte d'Azur. Equipes composées de 4 joueurs (dont au minimum 1 salarié titulaire).

En brut et en net, le score de l'équipe est l'addition des 3 meilleurs scores individuels, départage éventuel par le 4^{ème} score, puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur.

Championnat Brut par Equipes 1^{ère} Division

18 trous / Stroke Play Brut (Par +4) Ecrêtage index : 21.4 / Limite Index joueurs = 24.4

Départs Dames : repères Bleus / Messieurs : repères Blancs.

Championnat Net par Equipes 1^{ère} Division

18 trous / Stroke Play Net Ecrêtage index : 21.4 / Limite Index joueurs = 24.4

Départs Dames : repères Bleus / Messieurs : repères Blancs.

Championnat Net par Equipes 2^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 26.4 / Limite Index joueur = 36

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat Net par Equipes 3^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 36 / Limite Index joueur = 42

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat par Equipes en Match-Play (1^{ère} et 2^{ème} Divisions)

1 double (4 balles/meilleure balle) et 2 simples / Matches en Net.

Pour les simples, les coups reçus = 90% de la différence des handicaps de jeu.

Match dans l'ordre des index afin de limiter le nombre de coups rendus.

Ecrêtage index 1^{ère} Division : 21,4 / 2^{ème} Division : 26.4 / Limite Index joueurs = 36

En cas d'égalité, le 1^{er} simple partira en play-off trou par trou

Finale 36+

18 trous / Stableford Net 8 joueurs issus des qualifications

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

ENGAGEMENTS

Inscription des joueurs par extranet <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le vendredi 22 avril 2022.

GF : 45€ à régler directement au golf.

PRIX

Trophée confié à l'équipe gagnante pendant une année pour chaque finale.

Souvenirs à chaque équipe (Championne et Vice-Championne PACA)

COUPE DE PACA GOLF ENTREPRISE QUALIFICATION REGIONALE - COUPE DE FRANCE

23 et 24 avril 2022
GOLF DE CHATEAU L'ARC

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Nombre d'équipes limité à 18. Possibilité de mettre une 2^{ème} équipe par AS.

Pour les équipiers :

Index maxi : 30. Les équipiers dont l'index est supérieur à 21,4 seront ramenés à cet index limite.

- Être membre de l'AS d'entreprise représentée et licenciés ou rattachés à cette même AS

- Être salarié titulaire de la société / établissement dont dépend l'AS.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie (Attestations groupées souhaitées).

FORME DE JEU

4 simples / Stroke-Play Net / 36 trous / 18 trous par jour

Départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Score maximum : par +5 (en brut)

Les 3 meilleurs scores par tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 2 tours constituera le score final de l'équipe.

Départage cumul des 2 tours : 4^{ème} score, puis meilleur score, puis 2^{ème} meilleur...

Intempéries et circonstances exceptionnelles : si une des 2 journées ne peut se terminer, 3 vagues complètes doivent être rentrées pour prendre en compte les scores du tour dans le classement.

Tout autre cas de figure sera traité par le Comité de l'Épreuve.

QUALIFICATION

Les 3 premières équipes du classement général sont qualifiées pour la Coupe de France (une seule équipe qualifiée par AS).

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>

Pour les équipes : avant le vendredi 8 avril 2022

Pour les joueurs : avant le vendredi 15 avril 2022

Les droits d'engagement de 280€ par équipe sera à régler lors de la réunion des capitaines. Cela comprend la reconnaissance la veille du tournoi et les 2 tours de l'épreuve.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Directrice de la Ligue : Aurélie ULIVIERI

Délégué de Ligue GE : Régis SERRA

Arbitre : à définir

PRIX

La Coupe de PACA est confiée à l'équipe gagnante pendant une année.

Récompenses aux équipes qualifiées pour la Finale Nationale.

COUPE DE LA LIGUE - Trophée C.GILBERT

2 et 3 juillet 2022
GOLF DE DIGNE LES BAINS

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Rencontre en Match-Play entre les équipes de Provence Alpes et Côte d'Azur.

14 joueurs sélectionnés suite à, au moins, 2 épreuves de qualification dans leurs entités respectives (voir le règlement particulier de ces qualifications).

Les équipes seront formées comme suit :

- 11 joueurs issus des épreuves de qualifications
- 3 WC laissées au choix du capitaine, avec la restriction qu'ils doivent avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de Ligue PACA GE de la saison en cours
- 2 joueurs remplaçants pourront être désignés et alignés au choix du capitaine, pour pallier des blessures ou des absences justifiées. Ils devront avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de la saison en cours

NB : au moins 11 des 14 joueurs (ou 12 sur 15/16) devront être salariés titulaires ou retraités de la société / établissement dont dépend leur AS.

FORME DE JEU

Samedi matin : 7 rencontres / 4 balles meilleure balle brut / 9 trous (départ au trou n°10) / dans l'ordre décroissant des index (arrondi du quart de la somme des index).

La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Victoire = 0.5 pt / égalité = 0.25 pt / défaite = 0 pt

Samedi après-midi : 7 rencontres / foursome brut / 18 trous / dans l'ordre décroissant des index (arrondi du quart de la somme des index).

La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Dimanche matin : 14 simples brut / 18 trous / dans l'ordre décroissant des index arrondis.

Pour les foursomes et les simples : victoire = 1 pt / égalité = 0.5 pt / défaite = 0 pt.

L'équipe qui totalisera le plus de points après les 28 matchs sera déclarée Vainqueur de la Coupe 2022.
En cas d'égalité, l'équipe tenante du titre conservera le Trophée.

EQUIPES

La composition des matchs devra être fourni au responsable de l'épreuve la veille pour les 4 balles et les simples et 2h avant les départs pour les foursomes.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf d'Entreprise de la Ligue PACA

PRIX

Trophée de la Coupe de la Ligue pour l'équipe gagnante.

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL - GOLF ENTREPRISE

Samedi 16 juillet 2022
GOLF DE CHATEAU L'ARC

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Les joueur(se)s doivent être salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend cette AS (une attestation justifiant leur statut de titulaire devra être fournie).

En fonction du nombre d'inscrits, le comité de l'épreuve se réserve le droit :

- de limiter le champ des joueurs en fonction des index,
- d'ouvrir aux non-salariés titulaires (retraités, extérieurs, conjoints...) afin de compléter le champ de joueur sans qu'ils puissent concourir pour le titre de Champion de Ligue.

FORME DE JEU

1^{ère} Série Brut et Net : Simple / Stroke-Play / 18 trous / Index limité à 14.4

Marques Départs : Dames : bleues Messieurs : blanches

2^{ème} Série Brut et Net : Simple / Stableford / 18 trous / Index limité à 26.4

Marques Départs : Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : En cas d'égalité pour le titre en Brut en 1^{ère} Série, play-off en trou par trou. Pour les autres places et pour la 2^{ème} Série, départage RMS.

ENGAGEMENTS

Les AS devront inscrire leurs joueurs via Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le vendredi 8 juillet 2022.

Le droit d'inscription de 35€ devra être réglé par les joueurs directement via ce lien <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1197> avant le vendredi 8 juillet 2022.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Directrice de Ligue : Aurélie ULIVIERI

Délégué Ligue GE : Régis SERRA

Arbitre : à définir

PRIX

1^{ère} Série : 1^{er} Brut et Net / Dames et Messieurs

2^{ème} Série : 1^{er} Brut et Net / Dames et Messieurs

Les Vainqueurs Dames et Messieurs seront déclarés Champions de Ligue du Golf Entreprise dans leurs séries respectives.